

Programme François FALCON Pour la Promotion De la Bonne Gouvernance et la Moralisation des Affaires

Phase 1 : Forum National des Administrateurs des établissements Publics

Du 06 au 10 Septembre, Primus Hôtel Kaloum

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme François FALCON pour la promotion de la Bonne Gouvernance**, il est porté à la connaissance de tous les **Départements Ministériels** sous la tutelle desquels se trouvent des régies ou établissements dotés d'un Conseil d'Administration, ainsi que tous les **Président et membres des Conseils d'Administration** de ces entités, de la tenue de la 1^{ère} édition du **« Forum National des Administrateurs des établissements Publics »** du 06 au 10 Septembre au **Primus Hôtel Kaloum**.

Ce Programme dénommé **François FALCON** porte le nom de l'ancien **Directeur de l'Agence Nationale de lutte contre la corruption**, un hommage au mérite de l'homme pour tout son combat dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance et la moralisation des Affaires en Guinée.

En effet, la demande accrue de capitaux aux fins d'investissement fait que les entreprises et les pays à travers le monde considèrent la bonne gouvernance comme un moyen d'attirer les investisseurs et de les retenir.

En général, on entend par gouvernance ou gouvernement d'entreprise les règles qui guident la conduite des entreprises, de leurs dirigeants et des actionnaires, ainsi que les mesures prises par l'État pour faire appliquer ces règles. La gouvernance inclut aussi les relations entre les nombreux acteurs impliqués (les parties prenantes, ou stakeholders) et les objectifs qui gouvernent l'entreprise.

En Afrique, la gouvernance d'entreprise exige le passage de systèmes de gouvernance politique et économique fondés de manière prédominante sur *les relations interpersonnelles à des systèmes davantage fondés sur les règles, des standards de compétence et d'efficience*. **Cette prescription s'applique également aux sociétés d'Etat.**

→ La 1^{ère} phase dudit Programme concerne le renforcement des capacités des Administrateurs des établissements publics en vue de les faciliter l'exercice professionnel de leur fonction car **le conseil d'administration ne doit pas, comme c'est très souvent le cas, « une simple chambre d'enregistrement des résultats »**, mais que les administrateurs aient un rôle plus actif dans « l'administration » de l'entité, de la gouvernance à la recherche de financements.

C'est pour répondre à cet impératif de remise à niveau systématique que se tient ce Forum qui sera désormais un cadre de concertation, d'informations, de renforcement de capacités et de sensibilisation aux meilleures pratiques dans l'exercice de la fonction d'Administrateur.

A l'issue de la session, les Administrateurs peuvent répondre à des interrogations comme les suivantes :

- Quelles sont mes responsabilités en tant qu'administrateur et Quels sont les risques correspondants ? Comment me prémunir le mieux possible contre ces risques ?
- Quels sont mes pouvoirs au sein du conseil ?
- Comment me situer par rapport au directeur général ?

- Quel niveau d'information puis-je exiger ?
- Quelles situations classiques vais-je rencontrer au cours des conseils ?
- Existe-t-il des attitudes « automatiques » ou « standard » face à ces situations ?
- Quel est le rôle du conseil en matière économique et financière ?
- Quelles en sont les opérations les plus courantes ?
- Ai-je besoin d'être un expert pour arrêter les comptes de la société ?
- Quel est le minimum de connaissances techniques que je dois impérativement avoir ?
- Que faire en cas de graves difficultés de la société ?
- Comment traiter de questions confidentielles ?
- Que faire dans le cas où je suis mis en minorité sur une décision ?
- Sur qui puis-je m'appuyer pour m'aider dans mes fonctions d'administrateur?

Pour favoriser le même niveau d'information, nous encourageons vivement la participation des Directions Générales à ce Forum.

Contenu du Programme :



Session 1 :

Rôles, Responsabilités et limites du mandat de l'Administrateur des établissements Publics

Session 2 :

Initiation au Vocabulaire Comptable et techniques de lecture, d'analyse et d'interprétation des états financiers

Session 3 :

Connaissance des Partenaires au développement et techniques de recherches des financements internationaux

- ✚ Les Ambassades des Pays du Nord
- ✚ Les ONG du Nord et leurs Représentations locales
- ✚ Les bailleurs potentiels dans les pays du Golfe et leurs approches
- ✚ Les Représentations locales des Agences de Coopérations bilatérales
- ✚ L'Union Européenne et la Banque Mondiale
- ✚ Le PNUD et autres Agences de l'ONU
- ✚ Les Fondations Internationales

Pour les inscriptions et informations complémentaires, merci de nous contacter au 628 63 34 43.

Date limite des inscriptions : 31 Août 2022

**Le Directeur du Programme
M. THIerno AMADOU DIALLO**